



Fédération française de golf

Chère Amie, Cher Ami,

La Fédération Française de Golf tient tout d'abord à vous remercier chaleureusement de votre action menée au service de la candidature française dans l'organisation de la Ryder Cup 2018.

Nous vous confirmons qu'à ce jour nous disposons de l'ensemble des éléments nécessaires afin de valider définitivement votre organisation. Nous avons le plaisir de vous informer que votre club est bien éligible aux différents tirages au sort mis en œuvre par la fédération et vous remercions par avance de bien vouloir nous faire parvenir votre contribution financière, qui s'élève à 420 € (ci-joint la facture).

Nous vous rappelons que plusieurs tirages au sort seront organisés au siège de la fédération. Les plus chanceux auront alors la possibilité d'assister à la prochaine Ryder Cup qui se déroulera au Celtic Manor (Pays de Galles) du 1^{er} au 3 octobre prochain.

- Tirage au sort « Président/Directeur » : début septembre
- Tirage au sort « Equipes Vainqueurs » : début septembre
- Tirage au sort « Participants » : début septembre
- Tirage au sort « Spécial Partenaires » : à partir du mois d'avril

Pour de plus amples informations sur ces tirages au sort, nous vous conseillons de bien vouloir consulter le règlement ci-joint.

Nous vous prions d'agréer, Chère Amie, Cher Ami, nos sincères salutations golfigues.

Georges BARBARET

Pascal GRIZOT